|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG.COMM.B.2 |
| Numéro de poste Sysper : | 431814 |
| Personne de contact :  Prise de fonctions souhaitée :  Durée initiale :  Lieu de détachement : | Laura Schmidt [laura.schmidt@ec.europa,eu](mailto:laura.schmidt@ec.europa,eu)  1 trimestre 2024  3 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre : Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux :    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants : …  organisations intergouvernementales suivantes : … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 14-01-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Nous sommes une unité dynamique, professionnelle et conviviale regroupant plus de 20 professionnels de la communication, au cœur de la communication institutionnelle de la Commission. L’unité soutient la communication institutionnelle de la Commission dans le domaine des *relations interinstitutionnelles*, des *contrats-cadres de communication institutionnelle* et du *centre de contact Europe Direct*. Elle apporte également un soutien et des conseils aux services de la Commission sur la mise en œuvre des règles de communication et de visibilité dans le cadre des programmes de financement de l’UE.

L’unité est le principal fournisseur de solutions contractuelles de communication pour l’ensemble de la Commission, avec plus de 700 contrats par an. Nous préparons, publions et gérons des contrats-cadres de communication sur mesure et à budget élevé. Nous fournissons des solutions contractuelles pour des projets de communication aux autres DG en fonction de leurs besoins et de leurs priorités institutionnelles et politiques. Nous coordonnons également le réseau de praticiens des marchés publics de communication à l’échelle de la Commission afin de promouvoir la professionnalisation dans ce domaine.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous offrons une opportunité professionnelle passionnante dans notre secteur des contrats institutionnels.

Sous la direction du chef de secteur, vous guiderez les Directions Générales sur la manière d’aligner leurs projets de communication sur les grandes priorités politiques majeures de la Commission européenne. Vous contribuerez à la conception, à la préparation et à la gestion d’actions de communication, ainsi qu’à l’optimisation des contrats de communication institutionnels.

Vos collaborez étroitement avec différents services de la Commission lors de la conception des cahiers des charges pour les campagnes de communication et fournirez des conseils pratiques et pragmatiques.

Le candidat retenu participera également à différents réseaux de communication de la Commission européenne afin de contribuer à l’échange d’expériences et, occasionnellement, présentera et préparera des notes d’information sur les principaux aspects de l’activité et des résultats des contrats-cadres de communication.

Vous contribuerez au contrôle de la qualité des contrats de communication afin de garantir la créativité, l’efficacité et le rapport qualité/prix. Vous participerez à la préparation des cahiers des charges grâce à vos connaissances en matière d’outils, de techniques et/ou de contrôle de la qualité de la communication.

Cette mission vous permettra d’avoir une vue d’ensemble des activités de la Commission dans le domaine de la communication. Vous affinerez également votre compréhension des priorités politiques de l’UE, des activités de communication connexes et de la mise en œuvre du budget de l’UE dans le domaine de la communication institutionnelle.

Le secteur des contrats a un sens aigu de camaraderie et d’engagement. Nous appliquons la décision de la Commission relative au travail flexible et hybride dans un esprit de confiance et en mettant l’accent sur les résultats, en permettant un équilibre entre vie privée et vie professionnelle dans l’intérêt du service et en maintenant un degré élevé de motivation du personnel.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Le candidat fait preuve d’esprit d’équipe, de pragmatisme et possède un bon sens de l’organisation. Proactif, il/elle est orienté(e) service et solutions, capable de hiérarchiser les priorités.

Le candidat idéal possède :

* D’excellentes capacités d’organisation et d’analyse ;
* La capacité à travailler de manière autonome et à faire preuve de flexibilité à l’égard de l’évolution potentielle des tâches ;
* Une grande motivation, un sens de l’initiative et des responsabilités, ainsi qu’un fort esprit d’équipe ;
* De l’enthousiasme pour fournir des solutions à nos clients.

Les éléments suivants constituent un avantage :

* Une expérience préalable en matière de communication institutionnelle et/ou interinstitutionnelle, en particulier dans le domaine des campagnes ;
* Une expérience préalable de gestion directe de contrats et/ou la passation de marchés ;
* Expérience préalable en matière de mise en œuvre d’outils ou de mesures de contrôle de la qualité.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Selon les termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, juridiques, scientifiques, techniques, de conseil ou de contrôle, équivalentes à celles au groupe de fonctions administrateur AD ;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel ;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG) ; exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures dont l’employeur est un organisme du secteur public (par exemple, une agence ou institut de régulation,), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire à l’exercice des fonctions. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (national).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé(e), veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité ci-jointe.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)